

## Transition climatique et logement décent pour tous : le Crédit Mutuel distribuera le Prêt Avance Rénovation pour lutter contre les « passoires énergétiques »

Parce que la transition écologique et climatique est l'affaire de tous, le Crédit Mutuel<sup>1</sup> distribuera courant mars<sup>2</sup> le Prêt Avance Rénovation. La banque mutualiste sera alors la première banque commerciale à proposer ce dispositif innovant, aux côtés de LBP.

Le Prêt Avance Rénovation vise à permettre aux propriétaires aux revenus modestes et retraités (dont l'âge et le revenu rendent difficiles l'accès au crédit) souffrant d'un logement mal isolé de bénéficier d'une rénovation énergétique complète sans en avancer les frais, soit 800 000 propriétaires de maisons individuelles<sup>3</sup>.

Ce dispositif de prêt hypothécaire pour lutter contre les passoires thermiques est rendu possible par la loi *Climat et Résilience*. Il présente un fonctionnement original en permettant aux bénéficiaires de ne supporter le reste à charge de la rénovation énergétique qu'au moment de la succession ou de la revente du bien immobilier.

Ces 800 000 propriétaires se retrouvent dans un étai, dans l'impossibilité d'un côté de faire face à l'augmentation des prix de l'énergie, de l'autre de se permettre financièrement des travaux de rénovation. Pour rappel, l'énergie représentait en 2019 près de 8,5 % du budget des ménages<sup>4</sup>. Ce poste de dépense est depuis en constante augmentation ces dix dernières années puisque, selon les calculs de la Commission de régulation de l'énergie, un client au tarif réglementé (6 kVA de puissance et 2 400 kWh de consommation) a payé, en moyenne, une facture de 501 € en 2020 pour son électricité, contre 319 € en 2007, en hausse de 57 % sur 13 ans. Une étude de Cofidis nous rappelle également que 32 % des Français déclarent ne pas pouvoir engager les travaux de rénovation qui réduiraient cette facture, freinés par des raisons financières<sup>5</sup>.

**« Il y a urgence à rénover le parc immobilier. Face à l'inflation des coûts de l'énergie, à la problématique du pouvoir d'achat et du mal logement, ce dispositif du prêt avance rénovation apporte une réponse concrète ; il comble un angle mort des politiques publiques sur le bien loger et la transition climatique : les propriétaires modestes et pauvres. C'est une vraie avancée pour eux et le Crédit Mutuel compte s'impliquer fortement, conformément à son statut d'entreprise à mission et à sa volonté de lutte contre le changement climatique ! »** déclare Nicolas Théry, président du Crédit Mutuel.

**« Chacun mérite de vivre dans un logement bien isolé ! Le Prêt Avance Rénovation sera un outil puissant de lutte contre la précarité énergétique tout en donnant à de nouveaux propriétaires la possibilité d'agir face au changement climatique. »** ajoute Daniel Baal, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Le Prêt Avance Rénovation vise les propriétaires modestes pour améliorer leurs conditions de logement ; ces mêmes propriétaires, qui déménagent peu, peuvent désormais envisager d'effectuer les travaux de rénovation pour un habitat mieux isolé et plus confortable, tout en réduisant leur facture énergétique. Ils peuvent aussi prétendre conférer plus de valeur à leur bien immobilier qui cochera ainsi les cases des bilans énergétiques exigés.

### Le Prêt Avance Rénovation, en pratique

- Prêt plafonné à 30 000 € pour financer les travaux de rénovation énergétique ;
- Remboursement du capital emprunté au moment de la mutation du bien ou du décès de l'emprunteur ;
- Capitalisation des intérêts ou paiement au fil de l'eau ;
- Garantie hypothécaire pour l'établissement prêteur ;
- Garantie du Fonds de Garantie pour la Rénovation Énergétique (FGRE) à hauteur de 75%, avec possibilité d'avance au bout de vingt ans, pour les personnes à revenus modestes respectant les conditions de ressources de l'ANAH.

<sup>1</sup> Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse Normandie, Crédit Mutuel Océan

<sup>2</sup> Sous réserve de l'entrée en vigueur des arrêtés approuvant la convention-type conclue entre l'Etat, la SGFGAS et les établissements de crédit relative au fonds de garantie pour la rénovation énergétique (FGRE)

<sup>3</sup> Rapport d'Olivier Sichel (Banque des Territoires/CDC) du 12 février 2021

<sup>4</sup> Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), 2019

<sup>5</sup> Baromètre Cofidis Retail 2017 réalisée par GfK auprès de 1000 Français propriétaires

**Conditions de ressources de l'ANAH**

Plafond requis pour l'octroi des aides de l'Anah selon la localisation, la composition et les revenus du ménage.

Nombre de personnes composant le ménage	Pour l'Île-de-France		Pour la province	
	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	21 123 €	25 714 €	15 262 €	19 565 €
2	31 003 €	37 739 €	22 320 €	28 614 €
3	37 232 €	45 326 €	26 844 €	34 411 €
4	43 472 €	52 925 €	31 359 €	40 201 €
5	49 736 €	60 546 €	35 894 €	46 015 €
Par personne supplémentaire	6 253 €	7 613 €	4 526 €	5 797 €

**À propos du Crédit Mutuel**

Groupe bancaire de premier plan en France, le Crédit Mutuel propose une offre diversifiée de services à une clientèle de particuliers, de professionnels et entreprises de toutes tailles. Reconnu pour sa solidité financière et la qualité de ses ratios, le groupe bancaire mutualiste est très attaché à son cœur de métier, la banque de détail, et à ses valeurs coopératives et mutualistes. Le Crédit Mutuel est une entreprise engagée au plan social par son attachement aux valeurs de proximité, solidarité et de responsabilité.

Réseaux participants : Crédit Mutuel Alliance Fédérale (fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand, Antilles-Guyane (Fort-de-France) et Nord Europe (Lille)), Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie (Laval) et Crédit Mutuel Océan (La Roche-sur-Yon).

**Contact presse**

Aziz RIDOUAN, Crédit Mutuel : 06 01 10 31 69 - [aziz.ridouan@creditmutuel.fr](mailto:aziz.ridouan@creditmutuel.fr)